

## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Langon, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BIENVENU, Maire.

**Date de convocation** : 14 novembre 2024

**Présents** : BIENVENU Alain, AIME Anne, LAGACHE Éric, SEILLIER Marie-Claude, ROY Thierry, CHAUDREL Maurice, ARRESTAYS Jacqueline, BAUSMAYER Lionel, BRISSON Jean-Pierre, AIME Louise, JOLLY Nicolas.

**Excusée** : AUGER Suzanne

**Pouvoirs** : CORBIN Pascal à BAUSMAYER Lionel  
MARTINET Béatrice à ARRESTAYS Jacqueline  
VERDON Gérard à JOLLY Nicolas

**Secrétaire de séance** : BRISSON Jean-Pierre

-----

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

N° délibération	Objet	Décision
2024-098	Arrêt du procès-verbal du conseil municipal du 10 octobre 2024	Arrêt du PV
2024-099	Travaux de voirie 2024 – Demande de subvention au titre du fonds de soutien à la ruralité	Adopté à l'unanimité
2024-100	Création d'une servitude de passage et d'une servitude de vue sur la parcelle cadastrée AM 504	Adopté à l'unanimité
2024-101	Remboursement de frais engagés par un agent communal	Adopté à l'unanimité
2024-102	Protection sociale complémentaire – Conventions de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents	Adopté à l'unanimité
2024-103	Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel – Habilitation au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale	Adopté à l'unanimité
2024-104	Augmentation du temps de travail de quatre emplois permanents à temps non-complets – modification du tableau des effectifs	Adopté à l'unanimité
2024-105	RPI Le Langon/Petosse – Mutualisation d'un agent communal	Adopté à l'unanimité
2024-106	Multi Service Sud Vendée : Convention de partenariat 2025	Adopté à l'unanimité

2024-017	Vendée Eau – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable – exercice 2023	Adopté à l'unanimité
2024-0108	Vendée Expansion : Rapport annuel – exercice 2023	Adopté à l'unanimité

Alain BIENVENU  
Maire de Le Langon



*Document affiché en mairie conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, le 25 novembre 2024*